

Bulletin mensuel : (7 novembre 1887)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **8 (1887)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-133131>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN MENSUEL (7 novembre 1887 ¹).

La *Revue de l'Afrique française* publie d'intéressants détails sur l'extension des postes militaires français dans l'**extrême sud de la province d'Oran**, pour assurer la pacification des frontières sahariennes de la colonie française. Le point sur lequel s'est portée l'attention de l'administration est situé à environ 70 kilom. au sud d'Aïn-Sefra ², sur le chemin qui mène à Figuig, et à une quarantaine de kilom. en avant de cette oasis. Ce point — Djenien-bou-Resg — situé à 1150^m d'altitude, se trouve au pied du versant sud du Djebel-Mizi, séparé du Mir-el-Djebel, par le col de Founassa. Les gens de Figuig revendiquant ce territoire, le sultan du Maroc a autorisé la France à construire là un *bordj*, c'est-à-dire une vraie redoute, à charge par la France de pourvoir au règlement éventuel des indemnités qui pourraient être réclamées par les propriétaires des arbres fruitiers existant sur le territoire de ce nouveau poste. La garnison d'Aïn-Sefra ne pouvait suivre les mouvements des tribus du Sahara dont la sépare une grande chaîne de montagnes. Le bordj de Djenien-bou-Resg commande le versant sud de ces mêmes montagnes qu'on ne peut franchir que par le col de Founassa, protégé par le nouvel établissement militaire, ou encore par le col de Djelibia, au pied duquel sont les Ksours de Mohgar Foukani et de Mohgar Tahtani, patrie de Bou-Amema. Les deux versants de la chaîne qui borde le Sahara sont maintenant gardés par des garnisons françaises; c'est une sécurité de plus pour cette partie de la colonie algérienne.

Le conseil général de **Constantine** a constaté que les désastres résultant de l'invasion des sauterelles dans plusieurs parties du département s'élèvent à 8,640,000 fr. La situation, très grave aujourd'hui, deviendra décidément dangereuse l'année prochaine, si des mesures ne sont pas prises d'urgence pour procurer quelque soulagement aux malheureux. Sur une grande partie du territoire, les colons et surtout les Arabes n'ont même plus les grains nécessaires pour effectuer leurs ensemencements. Le conseil général a voté 100,000 fr. pour les avances

¹ Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale.

² Voy. la carte, III^{me} année, p. 84.

de grains à faire pour cette année-ci ; mais cette somme est loin de suffire pour atténuer d'une façon sérieuse une perte de plus de huit millions ; aussi demande-t-il qu'un projet de loi d'indemnité soit présenté aux Chambres françaises, pour diminuer les pertes et subvenir aux frais des mesures à prendre.

Après de longues négociations entre les cabinets de Londres et de Paris, les questions qui se rapportent à la **neutralisation du canal de Suez** ont été définitivement réglées. D'après le traité signé le 24 octobre par les délégués des deux gouvernements, le canal maritime de Suez, ainsi que le canal d'eau douce qui lui est indispensable, sera toujours libre et ouvert en tout temps à tout navire de commerce ou de guerre ; aucune atteinte ne devra être portée au libre usage du canal qui ne sera jamais assujéti à l'exercice du droit de blocus ; aucun acte d'hostilité ne pourra être exercé dans le canal et ses ports d'accès, ainsi que dans un rayon de trois milles marins de ses ports. Les bâtiments de guerre de puissances belligérantes ne pourront, dans le canal et ses ports d'accès, se ravitailler et s'approvisionner que dans la limite strictement nécessaire, et le transit des dits bâtiments par le canal devra s'effectuer dans le plus bref délai sans autre arrêt que celui qui résulterait des nécessités du service. Les représentants en Égypte des puissances signataires du traité seront chargés de veiller à son exécution ; en tout état de cause, ils se réuniront une fois par an pour en constater la bonne exécution, de manière que la liberté et la sécurité de la navigation dans le canal soient entièrement assurées. Le traité sera mis par l'Angleterre et la France à la disposition des autres puissances pour le signer également.

On écrit de **Korosko** au *Bosphore égyptien*, que depuis longtemps aucune caravane du sud n'est arrivée à Sélimah, que le commerce de cette localité est nul et que les habitants vivent isolés dans leurs oasis, n'ayant que de rares communications avec l'Égypte et le Soudan. Cet état de choses cause une grande misère à Sélimah. Les habitants souhaitent vivement voir les relations commerciales reprises entre le Soudan et l'Égypte, mais cet espoir restera vain tant que les tribus pillardes qui infestent le désert et qui, bien armées, abondamment pourvues de fusils et de munitions, font la chasse à toutes les caravanes d'où qu'elles viennent, ne seront pas traitées comme elles le méritent. Les commerçants ne rapportent d'Ondurman aucune nouvelle digne d'intérêt ; tout est calme, sauf dans l'est du Sennaar où les populations vivent dans la crainte perpétuelle des Abyssins qui sont déjà descendus de leurs

plateaux, et ont opéré de grandes razzias. Osman Digma qui commande sur tout le Soudan oriental, aurait, il y a quelque temps, livré une grande bataille aux Abyssins près d'Aben-Sin; il en aurait tué un grand nombre et fait beaucoup de prisonniers.

La *Kreuzzeitung* de Berlin publie les renseignements suivants sur les négociations qui ont eu lieu récemment entre le sultan de **Zanzibar** et la **Société allemande de l'Afrique orientale**. L'accord intervenu le 1^{er} novembre 1886 entre l'Allemagne et l'Angleterre, avait reconnu au sultan la possession d'une ligne de côte de 18 kilom. de large environ, de l'embouchure du Kingani au nord, à la baie de Toungui au sud. La sphère d'intérêts allemande se trouvait limitée par cette zone du 10°4' au 4°30' lat. sud. Le gouvernement britannique ayant obtenu du sultan qu'il cédât à l'Angleterre, contre une redevance annuelle, la partie de cette zone du 4°30' au 2°35', les Allemands espèrent qu'un avantage analogue leur serait accordé pour la partie de la zone au sud du 4°30'. La Société allemande de l'Afrique orientale entama des négociations avec le sultan; elles ont eu pour résultat que Saïd Bargasch a renoncé à exercer aucune espèce d'influence sur la partie de la côte susmentionnée. La *Kreuzzeitung* ne dit pas s'il s'agit d'une cession proprement dite de territoire de la part du sultan de Zanzibar; le paiement d'un tribut annuel semblerait indiquer qu'il s'agit d'un simple affermage. D'après le *Hamburger Correspondent*, le sultan de Zanzibar aurait renoncé pour un temps limité — 50 ans — en faveur de l'Angleterre et de la Société allemande de l'Afrique orientale, à son droit d'administrer ses possessions de la côte et d'y prélever des droits de douane.

Le Dr Felkin, d'Édimbourg, a reçu, par la voie de Zanzibar, une lettre d'**Émin-pacha**, datée de Wadelaï le 17 avril. Nous en extrayons ce qui suit: « Vous pouvez vous imaginer mieux que je ne pourrais vous le dire, combien la chaleureuse sympathie dont ont fait preuve en Angleterre, pour moi et mes gens, les nombreux amis que nous paraissons y avoir m'a fait plaisir; elle m'indemnise largement des peines et des misères que j'ai endurées. Cependant, si en Angleterre on croit qu'aus sitôt Stanley arrivé, je m'en retournerai avec lui, on se trompe grandement. J'ai passé ici douze années de ma vie; dites-moi s'il serait digne de ma part de désertir mon poste à la première occasion de fuir qui se présenterait. Je resterai près de mes gens aussi longtemps que je ne verrai pas clairement que leur sécurité, en même temps que l'avenir de ce pays, est assurée. Je m'efforcerai de conduire à bonne fin l'œuvre

que Gordon a payée de son sang ; je le ferai, sinon avec son énergie et son génie, du moins conformément à ses intentions et à ses idées. Quand mon chef regretté me confia le gouvernement de ce pays, il m'écrivit : « Je vous nomme pour la cause de la civilisation et du progrès. » J'ai fait de mon mieux jusqu'ici pour justifier la confiance qui m'a été témoignée. Le fait de m'être maintenu ici, avec une poignée d'hommes, au milieu de milliers d'indigènes, prouve que j'ai réussi dans une certaine mesure, et aussi que j'ai gagné la confiance des natifs. Je suis, au Soudan, le seul et dernier représentant de l'état-major de Gordon. Il est de mon devoir strict de poursuivre la voie qu'il m'a tracée. Un brillant avenir est réservé à ces contrées ; tôt ou tard leurs populations entreront dans le cercle des pays civilisés, qui va toujours s'élargissant. Pendant douze longues années j'ai lutté, travaillé, jeté les semences pour la récolte à venir, et j'abandonnerais tout à coup mon œuvre, parce qu'une route vers la côte s'offrirait à moi ? Jamais. Si l'Angleterre veut réellement nous aider, il faut qu'elle essaye, en premier lieu, de conclure un traité avec l'Ou-Ganda et l'Ou-Nyoro, afin d'améliorer moralement et politiquement la condition de ces deux puissants royaumes. Une route sûre vers la côte doit être ouverte, qui ne soit pas à la merci des caprices de roitelets ou d'Arabes. C'est tout ce que nous demandons ; c'est la seule chose nécessaire au développement continu et constant de ce pays. Le jour où nous posséderons cette route, nous envisagerons l'avenir avec espoir. Vous pouvez vous représenter avec quelle anxiété j'aspire au dénouement. »

De son côté, le capitaine Camperio a reçu de l'explorateur **Casati** une lettre du 2 mai, datée de Giuaïa, capitale de l'Ou-Nyoro, au S.-E. du lac Albert. Il attendait avec impatience l'arrivée de l'expédition de Stanley, sa situation devenant de jour en jour plus difficile ; le roi Kabrégá ne dissimulait pas ses mauvaises intentions, toutefois Casati était fermement décidé à ne pas abandonner son poste. D'autre part, d'après des informations reçues de Zanzibar, la nouvelle de l'arrivée de Stanley se serait déjà répandue parmi les tribus voisines du lac Albert et y aurait produit une certaine agitation. Mwanga, le roi de l'Ou-Ganda, en guerre avec Kabrégá, aurait envoyé des messagers à **Émin-pacha**, ce qui signifierait qu'il cherche maintenant à se faire un allié des Européens auxquels il s'était jusqu'alors montré hostile. Émin-pacha devait envoyer deux détachements de dix hommes chacun au-devant de l'expédition, dans les deux directions par lesquelles elle peut atteindre Wadeláï. L'un des détachements devait se porter vers

l'extrémité sud du lac Albert; l'autre vers le poste militaire de Mahagi, situé à moitié chemin de la rive ouest du lac, pour s'avancer de là, à travers les Montagnes Bleues, à la rencontre de Stanley. — Le British Museum a reçu, pour sa section d'histoire naturelle, une intéressante collection envoyée par Émin-pacha, au mois de novembre de l'année dernière, de Wadelaï par la voie de Zanzibar. Elle comprend des peaux de mammifères, de nombreuses espèces de papillons, et plusieurs objets anthropologiques. Dans une lettre reçue il y a quelques semaines, Émin-pacha annonce le prochain envoi au Museum d'une autre collection de spécimens pour la plupart ethnologiques.

Le *Moniteur de Rome* annonce que le gouvernement allemand s'efforce d'attirer des **missionnaires romains** dans les territoires africains qu'il a placés sous son protectorat. Au N.-E., ces territoires avaient déjà une préfecture de missionnaires de la maison de Saint-Oblat en Bavière; le nord relevait du vicariat du Victoria-Nyanza, desservi par des missionnaires d'Alger; l'ouest comprend le vicariat du Tanganyika et une partie du vicariat du Congo supérieur; le sud est rattaché à la préfecture du Zambèze confiée aux Jésuites; les possessions du centre relèvent du vicariat de l'Ou-Nyanyembé, où les missionnaires d'Alger exercent leur ministère. Pour sauvegarder autant que possible l'influence allemande, la Société coloniale de l'Afrique orientale a insisté auprès du Saint-Siège et de la Propagande pour que les territoires allemands de l'Afrique soient confiés à des Allemands et qu'on y érige une préfecture apostolique allemande. En même temps, une déclaration du P. Amrhein, supérieur des missions allemandes en Bavière, annonce que la Société de l'Afrique orientale a conclu, avec les missionnaires du Saint-Esprit du vicariat de Zanzibar, un traité d'après lequel ces missionnaires s'engagent à se mettre sous la protection de l'Allemagne, et à se servir autant que possible de missionnaires allemands qui répandent la langue et l'influence allemandes.

Nos lecteurs se rappellent que le capitaine Hore, ingénieur du vapeur que la Société des missions de Londres a fait remonter sur le Tanganyika, a fait conduire sa femme à la station de Kawala. Mrs Hore a raconté dans un volume intitulé : *Au lac Tanganyika dans une chaise roulante*, son voyage de Zanzibar à la résidence de son mari. Nous ne pouvons lui emprunter que ce qu'elle dit des approches de **Mpouapoua**. Elle apercevait sur les bords de la route des objets noirs, auxquels d'abord elle ne faisait pas attention; puis voyant qu'il y en avait toujours, elle se demanda ce que cela pouvait être; enfin elle reconnut

que c'étaient des corps morts. La sécheresse était si longue et si forte qu'ils étaient desséchés comme des momies d'Égypte. C'étaient les corps des pauvres esclaves tombés de faim et de fatigue et que les coups de fouet n'avaient pu relever. « C'était un spectacle horrible, » écrit Mrs Hore, « que toutes ces figures grimaçantes et parcheminées. Elles évoquaient l'image des souffrances sans nom liées au système diabolique de la traite. Je ne veux pas revenir sur un sujet si rebattu, mais ma conscience me commande de crier à tous ceux qui peuvent m'entendre : Il se passe aujourd'hui au centre de l'Afrique les mêmes horreurs qui se passaient à la côte il y a 50 ans. » Et plus loin, parlant d'**Oudjidji** : « Ce n'est plus un assemblage de huttes coniques comme tous les villages africains : c'est une agglomération de grandes maisons arabes, carrées, percées d'ouvertures étroites, d'un aspect sombre, et bien faites pour loger de riches marchands d'esclaves. Le port d'Oudjidji abrite un grand nombre de canots qui ont été jadis chargés de nègres, et qui, aujourd'hui, le sont le plus souvent de marchandises anglaises. On y trouve de tout, même des lampes à pétrole, des parapluies et des vêtements confectionnés à la dernière mode de Londres. Les grands canots transportent les marchandises à travers le lac, et les distribuent dans les villages riverains, ou bien remontent les rivières et, après y avoir déposé leur chargement, en reçoivent un d'une autre espèce, qu'ils vont déposer clandestinement dans des anses cachées, où se forment les terribles convois dont nous venons de voir la route jalonnée de cadavres desséchés. »

Un correspondant du *Temps* écrit de Tananarive que de grands travaux sont à l'étude, en vue de relier par des voies faciles et économiques l'intérieur de **Madagascar** au littoral, et d'exploiter les richesses minières et forestières du pays. Les études minières poursuivies avec persévérance par M. Rigaud, ingénieur français, ont donné les résultats les plus satisfaisants. D'importantes et très riches mines d'or et de cuivre ont été reconnues, et les dispositions sont prises pour en commencer l'exploitation régulière. Grâce à la corvée, le mode traditionnel des travaux exécutés par le gouvernement malgache, les commencements seront peut-être pénibles et peu fructueux, mais tout permet de supposer que quand le premier ministre aura reçu les premiers produits des mines, il se décidera à payer ses travailleurs et à faire l'achat des machines indispensables à de semblables exploitations. Il sera alors facile de lui faire comprendre que cette innovation doit diminuer dans une certaine mesure l'absolu du pouvoir dont il dispose par la corvée ;

il gagnera en affection plus qu'il ne perdra en autorité. Or, avec un peuple qui commence véritablement son évolution vers la civilisation, qu'a de mieux à faire un gouvernement avisé que de remplacer par la sympathie les liens usés d'une autre époque que la force des choses condamne à disparaître ?

M. Milhet-Fontarabie, sénateur de la Réunion, a communiqué au journal *le Matin* le renseignement suivant : le gouverneur de **Diégo-Suarez** est autorisé à mettre à la disposition de la Société française de colonisation cinq cents hectares dans la vallée fertile qui s'étend entre les monts de France et Antsirane, à proximité de la mer. Si la Société peut envoyer à Diégo-Suarez des cultivateurs possédant un petit pécule de mille francs et des outils, ils sont certains de réussir. Il recommande en outre aux émigrants de se munir de graines des légumes de l'Europe, qui viennent très bien à Madagascar. L'industrie maraîchère peut donner de bons profits aux travailleurs sérieux. Mais les Européens feront sagement de n'arriver qu'en mars ou avril ; c'est la meilleure saison pour s'acclimater.

Nos lecteurs se rappellent qu'à la suite de plaintes formulées en 1882 par le consul anglais à **la Réunion**, sur la manière dont les coolies de l'Inde anglaise étaient traités par les planteurs de cette île, le gouvernement de l'Inde avait suspendu le recrutement pour cette colonie, et déclaré qu'il ne lèverait l'interdiction que sous les conditions suivantes :

1° Les dépenses d'immigration seraient inscrites parmi les dépenses obligatoires.

2° Les contrats de réengagement ne pourraient être conclus avant l'expiration du premier contrat, et seraient soumis à la ratification ou au visa du consul anglais.

3° Le consul aurait le droit de visiter et d'inspecter toutes les propriétés de la colonie sur lesquelles sont employés des émigrants.

La seconde condition n'a soulevé aucune opposition ; les deux autres n'étaient pas acceptables ; mais, en vue d'arriver à une conciliation, l'administration des colonies françaises a pensé pouvoir obtenir du gouvernement de l'Inde la reprise de l'immigration des coolies, en lui donnant l'assurance qu'ils seront efficacement protégés. Le *Journal Officiel* a publié un décret relatif à l'immigration et au régime du travail dans la colonie de la Réunion, d'après lequel le service de l'immigration devra, entre autres, délivrer sans frais à chaque immigrant, avant son entrée au service, une carte dite *d'identité*, portant son nom, son

numéro de matricule générale, le nom de ses père et mère, l'indication de son lieu de naissance ou d'origine et celle du nom et du domicile de son engagiste. La durée maxima de l'engagement est fixée à cinq ans. Les conditions des contrats d'engagement, de leur réception, de leur renouvellement, de leur transfert et de leur résiliation, du minimum des salaires mensuels des immigrants sont déterminées, ainsi que les soins qui leur sont dus en cas de maladie, etc. Il est évident que l'administration des colonies s'est proposé d'assurer aux travailleurs immigrés une protection sérieuse et efficace.

D'après le *Gold Fields Times*, un Portugais arrivé à Barberton y a apporté la nouvelle qu'avant son départ d'Inhambané on y avait appris la mort de cinq Européens, qui avaient quitté cette ville quelques mois auparavant se rendant à Todd's Creek par Makembestown; ils avaient tous, sauf un, succombé à la malaria. Le survivant était encore malade à Makembestown. Le Portugais porteur de cette nouvelle a affirmé que l'on trouve de l'or dans le pays des **Ma-Tébélé**, mais que le roi exerce une extrême vigilance pour arrêter quiconque fait des fouilles pour trouver le précieux métal, et qu'il a commandé à ses gens de tuer tout homme qui désobéirait à ses ordres. Le bruit courait à Inhambané que le roi des Ma-Tébélé avait reçu récemment la visite d'un voyageur allemand, qui lui avait annoncé que l'empereur d'Allemagne lui enverrait prochainement un délégué porteur de pleins pouvoirs pour acquérir une concession minière et lui offrir la protection de l'Allemagne. On suppose qu'il s'agit du voyageur Einwald, qui représenterait un puissant syndicat allemand.

M. Théophile Shepstone a fourni au *Barberton Herald* des renseignements sur l'état des choses dans le **Swazieland**. Il croit que le pays jouira de la paix aussi longtemps que régnera le roi actuel. Les difficultés qui s'étaient élevées entre les concessionnaires des mines et les Boers que le roi avait autorisés à faire paître leurs troupeaux dans certaines parties de son territoire, ont pris fin. Ces derniers retournent maintenant chez eux; lorsqu'ils reviendront l'année prochaine, les troubles qui ont signalé celle-ci ne se reproduiront pas. Quant aux concessions minières, M. Shepstone estime que la moitié au moins de celles qui ont été accordées reviendront au roi avant quelques mois, ces concessions ayant été demandées dans toutes les parties du pays sans s'inquiéter s'il existait partout des gisements aurifères. Enfin il croit que le chemin de fer de la baie de Delagoa profitera au Swazieland, en ce sens qu'une route nouvelle que l'on se propose de construire par

Umbellusi Poort lui assurera une grande partie du commerce de transport ; elle deviendra la principale route entre la baie de Delagoa et le Transvaal.

Un correspondant de l'*Express* écrit à ce journal, de Lichtembourg, que les mines d'or découvertes dans les **Zoutpansberg**, au nord du Transvaal, consistent en nombreux filons de quartz dans lesquels l'or se trouve à une profondeur de 10^m à 15^m, en quantité si abondante qu'une tonne de quartz ne fournit pas des onces d'or mais des livres. « Si je rapportais, » dit-il, « ce que j'ai vu de mes yeux, on me regarderait comme un second baron de Munchhausen. » Ces gisements sont situés pour la plupart dans la partie salubre du plateau appelée Militziland. Ce qu'on en a découvert garantit que les mines des Zoutpansberg peuvent être rangées parmi les plus riches du Transvaal, et l'on peut prévoir qu'après l'achèvement de la voie ferrée de Lorenzo-Marquez à Prétoria, la première ligne qui sera créée sera celle de Prétoria aux Zoutpansberg.

De tout temps les **Héréros**, qui se livrent à l'élevage du bétail et qui sont relativement riches, ont été inquiétés et dépouillés par les Hottentots du Namaqualand, pauvres et paresseux. Lorsque leur territoire fut placé sous le protectorat de l'empire allemand, ils espéraient être dorénavant mis à l'abri des incursions de leurs ennemis. Mais jusqu'ici leur espoir avait été trompé. Un commissaire allemand avait bien été installé dans le pays, mais ce fonctionnaire n'étant soutenu par aucune force armée, ne pouvait exercer aucune action en faveur de ses protégés. Les Hottentots devinrent de jour en jour plus audacieux ; ils s'enhardirent au point de voler les chevaux du commissaire lui-même, qui courait en outre le risque d'être enlevé par eux. Pour mettre un terme à cette situation précaire, le gouvernement allemand a envoyé aux Héréros cinq cents fusils, qui leur permettront de repousser les Hottentots et d'assurer la sécurité du commissaire chargé de les protéger. — D'autre part le chef supérieur du Damaraland, Kamahééro, a conclu avec le baron Steinaecker, représentant de la Compagnie allemande de l'Afrique occidentale, un traité qui accorde à cette dernière une liberté illimitée de faire du commerce, de s'établir, d'installer des stations pour l'élevage du bétail et d'acheter des terres dans le Damaraland. M. Goering, commissaire allemand à Angra-Pequena, a contresigné ce traité.

Le *Mouvement géographique* de Bruxelles a reçu de M. Dupont, directeur du Musée d'histoire naturelle, en ce moment en mission au

Congo, une lettre de **Boma**, dans laquelle il rend à M. Janssen, chargé par le roi des Belges de diriger l'œuvre du Congo, le témoignage que voici : On sent que l'ordre règne ici, qu'il y a hautes vues, fermeté, claivoyance, autorité. Voyez ce décret qui interdit de maltraiter les noirs. Et ce décret est rigoureusement appliqué. Le blanc qui est l'objet d'une plainte sur ce point, est jugé et condamné. Aussi les nègres savent-ils qu'il y a une justice et un « gouvernement, » comme ils disent, et ils y font fréquemment appel. La justice s'organise dans le bas Congo ; il y a un juge à Banana et un autre à Boma ; on va en étendre le nombre. Tout cela ne se passe pas naturellement sans quelques protestations, surtout de la part des factoreries, habituées à l'ancien système. Mais le décret n'en est pas moins appliqué sans défaillance.

Les nouvelles de l'expédition chargée, par la **Compagnie belge pour le commerce et l'industrie**, de l'étude du tracé du chemin de fer et de l'exploration commerciale du haut Congo, sont satisfaisantes. La brigade technique des neuf ingénieurs, sous la direction du capitaine Cambier, opère dans les environs de Palaballa ; le capitaine Thys est sur la route de Vivi à Isanghila, et M. Delcommune est à Léopoldville, où la plus grande partie des charges du steamer de la Compagnie, le *Roi des Belges*, sont déjà arrivées.

Le capitaine **Van Gèle** a été chargé de chercher à résoudre la question de l'issue de l'Ouellé dans le Congo. S'embarquant sur les steamers le *Henry-Reed*, de la mission américaine, et l'*Association internationale africaine*, de la station des Ba-Ngala, avec les sous-lieutenants Liénart et Dhanis et cent hommes d'escorte, il se proposait de remonter l'**Itimbiri**, jusqu'aux chutes de Loubi, où il devait établir un poste confié à la garde de M. Dhanis ; puis, de se diriger vers le nord, avec M. Liénart, jusqu'à la rencontre de l'Ouellé, où il aurait créé un second poste pour chercher ensuite à s'ouvrir un chemin vers le nord-ouest. Mais il n'a pu réaliser entièrement son projet. Aux chutes de Loubi, il a trouvé un pays désert, une impossibilité absolue de se ravitailler. Il n'avait pas à sa disposition un steamer pour assurer le service du poste qu'il comptait établir, et devant lui s'étendait un pays couvert de forêts vierges, où, d'après les renseignements fournis par un petit chef des environs, il faut marcher de longs jours avant de rencontrer des villages. Dans ces conditions, et pour ne pas risquer de compromettre l'existence de sa petite troupe non pourvue d'approvisionnements suffisants pour un long voyage, il est rentré d'abord à la

station des Ba-Ngala, puis, à bord du *Henry-Reed*, il est descendu à Léopoldville. Dès lors il est venu à Boma pour prendre de nouvelles instructions et devait en repartir pour le haut Congo, où l'*En-Avant* était mis à sa disposition pour une nouvelle tentative.

M. **Liévin Van de Velde** est reparti d'Anvers, le 23 octobre, pour le Congo, où il devra prendre la direction de la force armée à la station des **Stanley-Falls**, Tipo-Tipo ayant sollicité la présence d'un Européen pour le conseiller et pour diriger la force publique. Il sera accompagné de M. le sous-lieutenant Daert, attaché en ce moment à l'expédition Cambier, de M. Steleman, agent d'administration qui a déjà séjourné trois ans à Vivi et à Léopoldville, et de Sakala, jeune fils du chef de Vivi, qui recevait l'instruction donnée à l'école de Gand et qui servira d'interprète. La force publique à la station des Stanley-Falls se composera de cinquante soldats haoussa et ba-ngala. Administrativement elle sera rattachée à la station des Ba-Ngala. Le *Henry-Reed*, qui avait remonté le Congo jusqu'aux Falls ayant à bord Tipo-Tipo, avait pu constater sur le haut fleuve, en amont de l'embouchure de l'Arououimi, les traces des ravages commis par les bandes arabes qui avaient pris possession de la station à la suite des événements du mois d'août de l'année dernière. Arrivé à destination, Tipo-Tipo avait trouvé la discorde régnant parmi les chefs établis dans les environs des Falls. L'un d'entre eux, Saïd-ben-Haboub, refusa de reconnaître le nouvel état de choses et l'autorité de Tipo-Tipo comme agent de l'État indépendant.

La lettre suivante de **Stanley**, publiée par le *Mouvement géographique*, complète les renseignements fournis par le *Henry-Reed* sur la station des Stanley-Falls ; elle est datée du 23 juin, de Yambouya, en amont des rapides de l'Arououimi, et adressée à M. Mackinnon, le promoteur de l'expédition : « Le major Barttelot et ses Soudanais, qui forment l'escorte de Tipo-Tipo et de ses gens jusqu'aux Stanley-Falls, sont revenus hier soir. J'ai été considérablement vexé de ce retard de trois jours, car il aurait dû être ici le 19 ; mais je lui ai pardonné à cause du grand plaisir que son arrivée ici m'a fait. Ce matin, le lieutenant Stairs et une troupe d'hommes choisis étaient prêts à descendre l'Arououimi pour aller à la recherche du major perdu. Vous pouvez donc vous imaginer, alors que chaque instant nous est si précieux, quel soulagement nous ressentîmes quand le cri des Zanzibarites : *Sail ho !* — une voile ! — nous annonça son arrivée. Le major rapporte que tout le monde est arrivé sans accident aux Stanley-Falls ; que Tipo-Tipo a été chaleureuse-

ment accueilli par une foule de gens ; à Yaroukombo, il y avait un camp de 500 chasseurs d'esclaves, se préparant à une razzia. La moitié de cette troupe était commandée par Saïd-ben-Haboub. C'est un homme fameux dans ces régions. Livingstone en fait mention dans un de ses livres. Il a traversé l'Afrique, il y a vingt ans, et a épousé une femme portugaise-africaine à Loanda. Tipo-Tipo s'empressa d'annoncer sa nomination de gouverneur du district des Stanley-Falls, et donna l'ordre de cesser les razzias dans la région. Ses gens à lui, naturellement, lui obéiront ; mais j'apprends que Saïd-ben-Haboub refuse de reconnaître son autorité et d'obéir à ses ordres. Ce sera un précédent pour les autres Arabes. Tipo-Tipo, à l'aide du major, a nettement rendu compte de son cas dans une lettre que j'envoie, par ce courrier, à Bruxelles. Il demande que des troupes de l'État commandées par deux officiers lui soient expédiées, afin de faire obéir à son autorité. Il dit que 30 soldats sont suffisants, renforcés qu'ils seront par tous ses gens à lui. Je présume qu'il a beaucoup de répugnance à se mettre immédiatement en état de guerre ouverte avec des gens qui sont ses compatriotes, ses coreligionnaires, ses amis d'hier : il lui faut un stimulant pour le pousser à faire son devoir, qui paraît quelque peu désagréable. Je ne doute pas qu'éventuellement, il ne se montre digne de la confiance qu'on a placée en lui. Il pourra contenir naturellement ses propres gens, cela est certain ; aidé de la petite troupe de soldats qu'il demande et de deux Européens pour les surveiller, le conseiller et l'encourager, Tipo-Tipo sera certainement le meilleur gouverneur qu'on puisse trouver pour cette station éloignée. Le major a eu une « difficulté » à M'Boungou. Sept hommes de Tipo-Tipo furent blessés à ce village, et un combat s'ensuivit. Les Soudanais débarquèrent, chassèrent les indigènes dans la forêt et brûlèrent M'Boungou. Nous-mêmes — à plusieurs lieues en aval au moment où se passa cet incident désagréable, — nous nous demandâmes, en remontant la rivière, ce qui avait pu causer ce désastre. Ayant pris des renseignements des indigènes, il nous fut raconté qu'il s'agissait d'une guerre locale, ne nous doutant pas du tout, en voyant les charpentes encore brûlantes, que le major était pour quelque chose dans l'affaire qui excitait notre pitié. Tipo-Tipo avait promis un bœuf, ou plutôt une génisse, à mon ami Nga-Liéma, chef indigène de Kintamo, près de Léopoldville. Je vois qu'il a tenu sa promesse, car la génisse se trouve à bord du vapeur le *Henry-Reed*, qui descend aujourd'hui. Nous voudrions bien en avoir une tranche, car nous manquons de viande ici ; mais, comme vous le pensez bien, Tipo-Tipo ayant été si fidèle à sa pro-

messe, nous devons y faire honneur en laissant la vache réjouir le cœur de Nga-Liéma. Aussitôt que nous pourrons avoir suffisamment de bois à bord du *Peace* et du *Henry-Reed* pour chauffer les chaudières pendant quelques jours, les deux vapeurs s'en iront, et nos derniers moyens de communication avec l'Europe nous seront enlevés pour quelques mois. » En effet, Stanley a dû quitter l'Arououimi vers le 1^{er} juillet, se promettant d'être à Wadelaï vers le 15 août. Il n'est guère possible d'avoir des nouvelles de son arrivée avant la mi-novembre, et des lettres avant le commencement de décembre. Malgré un concours de circonstances extrêmement favorables, sa lettre du 23 juin n'est parvenue en Europe que le 20 septembre, soit en trois mois. Si l'on ajoute un mois pour le courrier qui apportera la nouvelle de Wadelaï à Yambouya, cela fait quatre mois. En supposant que tout ait marché sans le moindre retard et que Stanley soit arrivé à Wadelaï le 15 août, il n'est pas possible d'avoir des nouvelles détaillées avant le 15 décembre. Une dépêche de la côte peut faire connaître l'événement une vingtaine de jours plus tôt. Il en est arrivé une de Saint-Paul de Loanda, du 1^{er} octobre, rapportant que l'expédition continuait d'avancer sans rencontrer d'autres difficultés que les obstacles naturels, d'ailleurs très nombreux dans le pays. Vers le 25 juillet, elle avait remonté l'Arououimi jusqu'à un point appartenant au pays des Mabodes. A cette distance de son confluent avec le Congo, l'Arououimi, devenu très étroit, n'était plus navigable, et Stanley fut contraint de faire porter à dos d'homme ses munitions et ses approvisionnements. Les radeaux employés pour le transport des bagages durent être laissés en arrière, sauf une baleinière en acier que l'on remit à l'eau de l'autre côté des rapides. Les régions traversées par Stanley sont très peuplées et les populations sont pacifiques ; l'agitation qui régnait dans le voisinage des Stanley-Falls ne s'est pas étendue à cette partie du pays. La marche de l'expédition jusqu'à la date sus-indiquée avait été en moyenne de 18 à 20 kilom. par jour.

D'après la Convention conclue entre la **France** et le **Portugal** pour la **délimitation des possessions de chacune de ces deux puissances dans l'Afrique occidentale**, dans la région du Congo, la frontière de ces possessions suivra une ligne qui, partant de la pointe de Chamba située au confluent de la Loema ou Louisa-Loango et de la Lubinda, se tiendra autant que possible, et d'après les indications du terrain, à égale distance de ces deux rivières, et à partir de la source la plus septentrionale de la rivière Luali, suivra la ligne de faite qui sépare les bassins de la Loema et du Chiloango jusqu'au

10°30' long. E. de Paris, puis se confondra avec ce méridien jusqu'à sa rencontre avec le Chiloango, qui sert en cet endroit de frontière entre les possessions portugaises et l'État libre du Congo. Chacune des puissances s'est engagée à n'élever à la pointe de Chamba aucune construction de nature à mettre obstacle à la navigation. Dans l'estuaire compris entre la pointe de Chamba et la mer, le thalweg servira de ligne de démarcation politique aux possessions des deux puissances. Le gouvernement français a reconnu au Portugal le droit d'exercer son influence souveraine et civilisatrice dans les territoires qui séparent les possessions portugaises d'Angola et de Mozambique, sous réserve des droits précédemment acquis par d'autres puissances, et s'est engagé, pour sa part, à s'y abstenir de toute occupation. — Pendant que nous mentionnons ce qui concerne la délimitation des possessions françaises et portugaises au Congo, disons encore comment les frontières respectives de celles de la Guinée supérieure ont été fixées : En Guinée la frontière suivra au nord une ligne qui, partant du cap Roxo, se tiendra autant que possible, d'après les indications du terrain, à égale distance des rivières Cazamance et San-Domingo de Cacheu, jusqu'à l'intersection du méridien 17°30' long. E. de Paris avec le parallèle 12°40' lat. nord. Entre ce point et le 16° long. ouest de Paris la frontière se confondra avec le 12°40' latit. nord. A l'est la frontière suivra le méridien de 16° ouest de Paris depuis le parallèle 12°40' lat. nord jusqu'au parallèle 11°40' lat. nord. Au sud, la frontière suivra une ligne qui partira de l'embouchure de la rivière Cajet, entre l'île Catack (qui sera au Portugal) et l'île Tristão (qui sera à la France), et se tenant autant que possible, suivant les indications du terrain, à égale distance du Rio Componi et du Rio Cassini ; puis, de la branche septentrionale du Rio Componi et de la branche méridionale du Rio Cassini d'abord et du Rio Grande ensuite, viendra aboutir au point d'intersection du 16° long. ouest de Paris et du parallèle de 11°40' lat. nord. Appartiendront au Portugal toutes les îles comprises entre le méridien du cap Roxo, la côte et la limite sud formée par une ligne qui suivra le thalweg de la rivière Cajet, et se dirigera ensuite au sud-ouest à travers la passe des Pilotes pour gagner le 10°40' lat. nord, avec lequel elle se confondra jusqu'au cap Roxo. — Le roi de Portugal reconnaît le protectorat de la France sur les territoires du Fouta-Djallon tel qu'il a été établi par les traités passés en 1881 entre le gouvernement de la République française et les Almams du Fouta-Djallon. De son côté le gouvernement de la République française s'engage à ne pas chercher à exercer son influence dans les

limites attribuées à la Guinée portugaise, et à ne pas modifier le traitement accordé de tout temps aux sujets portugais par les Almanys du Fouta-Djallon.

La *Deutsche Kolonial Zeitung* rapporte que les travaux de la **Société de plantage du Cameroun**, fondée en 1885 par MM. Wœrmann, Thormählen et C^o de Hambourg, marchent bien, sous la direction de M. Teusz, jardinier habile qui avait travaillé pendant quelques années au Congo sous Stanley. Les plantations de cacao surtout promettent un succès assuré. Sur une surface d'une centaine d'hectares ont été plantés de 60,000 à 70,000 cacaoyers, dont les 30,000 plantés en premier avaient déjà plus d'un mètre de haut au commencement de cette année. La culture de l'indigo, des cocotiers, des palmiers à huile, des bananiers réussit également. M. Teusz se sert pour ces travaux de nègres Krous d'Accra, engagés pour deux ans et auxquels, outre le salaire et l'entretien, sont payés les frais de voyage aller et retour. D'après le dernier rapport de M. Teusz, ces travailleurs satisfaits des résultats de leur travail, lui ont déjà demandé de les réengager au terme de deux ans, et de leur permettre de ramener avec eux leurs femmes pour les établir au Cameroun. Les indigènes ont été gagnés par la vue des succès de la Société ; « à Victoria, » écrivait M. Teusz, « règne maintenant la fureur du plantage ; tout le monde veut établir des plantations de cacao. Les natifs se pressaient tellement autour de moi que j'ai dû à plusieurs reprises les éloigner de force. »

Une lettre de M. **G.-A. Krause**, de Quitta (Côte des Esclaves), du 5 septembre, à la *Kolonial Zeitung*, est venue rassurer les amis de l'explorateur, depuis quelques mois sans nouvelles de lui, et craignant qu'il n'eût succombé aux fatigues de son voyage de retour de Salaga à la côte, la saison des pluies ayant été tout particulièrement mauvaise cette année-ci. « J'ai quitté Salaga le 1^{er} juin, » dit M. Krause, « et suis arrivé le 15 à Sogédé en marchant vers l'est. Jusqu'ici je n'ai pas eu de grandes difficultés ; mais si j'eusse pu pressentir les obstacles que j'aurais à surmonter pour atteindre la côte, je me serais plutôt dirigé vers le Niger. Deux fois j'ai dû m'enfuir nuitamment, et ces derniers temps j'ai dû voyager tout seul, après avoir laissé mon léger bagage et mes collections à Beleta lors de ma première fuite. Maintenant je chemine dans les marécages le long de la côte, et ce qui naguère encore était pour moi une promenade me paraît aujourd'hui une forte marche. Les fatigues et les privations des derniers temps se font actuellement sentir. Grâce à Dieu, je suis bien portant, il ne me manque que du

repos et la possibilité de me réconforter. Quand arriverai-je à Accra? je ne puis le dire positivement; cela dépendra de mes forces. »

La canonnière le *Niger*, envoyée de **Bamakou** à Kabara, port de **Timbouctou**, sous les ordres du lieutenant Caron, a heureusement accompli la mission dont l'avait chargée le lieutenant-colonel Galliéni, commandant supérieur du Soudan français. Auparavant celui-ci s'était abouché par lettres avec les chefs des États qui bordent le cours du Niger jusqu'à Timbouctou. Le commandant Caron reçut également une lettre pour la Djemma (assemblée des notables) de la métropole du Soudan, leur donnant l'assurance que la mission était toute pacifique, et n'avait pour but que de concourir avec eux à la prospérité du pays et à l'extension du commerce. Le lieutenant-colonel Galliéni avait en outre donné des instructions détaillées sur les observations à faire au point de vue géographique, scientifique et commercial. Le commandant Caron devait reconnaître et fixer sur la carte l'hydrographie du fleuve qu'aucun vapeur européen n'avait encore parcouru dans cette partie de son cours. Il devait aussi étudier autant que possible et faire connaître les produits des pays traversés et les ressources qu'ils peuvent offrir aux commerçants français.

Le correspondant du *Temps*, lui fournit, de Tanger, les renseignements suivants sur l'**exploration de M. Ch. Soller au Maroc** :

Parti de Tanger dans les derniers jours de janvier, à destination de Mogador par voie de mer, M. Soller a quitté cette dernière ville pour s'enfoncer dans l'intérieur, se dirigeant d'abord au nord-ouest à travers les provinces de l'Abda et du Doukalla ¹, pour remonter le cours de l'Oued-Tensift jusqu'à sa source, dont il a précisé la position, mal définie jusqu'à ce jour, et que les cartes existantes font figurer à un point erroné. De là, le voyageur a gagné Marakesch, où se concentrait à ce moment l'armée du sultan, sur le point de partir en expédition contre les tribus rebelles du nord de l'empire. M. Soller reçut du makhzen le meilleur accueil et fut même invité à se joindre à la colonne, à la veille de se mettre en mouvement, de sorte qu'il lui a été donné de suivre, en compagnie de la mission militaire française, la première partie de la campagne. Au départ de Marakesch l'armée se dirigea sur Sidi-Rahal, Demnat, Tedla; puis, inclinant vers le N.-O., prit sa direction sur Rabat. Le premier combat eut lieu à Entifa; les autres chez d'autres tribus chleuh, à la suite desquels le sultan, voulant faire un exemple et faire

¹ Voy. la carte, VII^{me} année, p. 64.

sentir à ses sujets le poids de sa colère, donna l'ordre de couper la tête à une centaine de révoltés, et envoya les trophées de victoire à Marakesch, Fez et Méquinez, pour y être exposés aux yeux de tous, remettant ainsi en vigueur une ancienne coutume de guerre tombée en désuétude, mais que le souverain a cru nécessaire d'employer pour frapper l'imagination. C'est entre Demnat et Rabat que M. Soller s'est séparé de la colonne, pour épuiser le programme qu'il s'était tracé et dont la partie la plus intéressante restait à accomplir. Revenu en effet à la première de ces villes par une autre route, il gagna, de là, l'Oued Nfis, par l'intérieur de l'Atlas, région inexplorée jusqu'à ce jour; puis, remontant le cours de la rivière, pénétra dans le mystérieux Souss si hermétiquement fermé aux étrangers. Prenant alors sa direction à l'ouest, à travers le massif berbère, et au milieu de populations insoumises, il arriva chez les Ida ou Tanan, que le sultan ne put soumettre, dans sa dernière expédition, que grâce au concours du commandant Schmitt, qui, ouvrant une route dans ce pays escarpé, permit à l'artillerie de prendre position et d'écraser les rebelles. Poursuivant encore sa route, M. Soller a terminé son voyage par la visite du désert de Tigris, qui se trouve aux confins nord du Sénégal.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Un groupe de financiers et de colons algériens s'est constitué pour perfectionner l'élevage du mouton en Algérie et transporter au Havre et à Paris, au moyen d'appareils frigorifiques, les viandes de mouton de la province d'Oran.

En sus des quatre services hebdomadaires réglementaires que la Compagnie générale transatlantique faisait jusqu'ici entre la France et l'Algérie, elle en exécutera trois libres, de manière à établir une communication quotidienne entre Marseille et la colonie algérienne.

Le bey de Tunis a créé dans la régence un service d'agriculture et de viticulture, ainsi qu'un service vétérinaire et de l'élevage. Un laboratoire de chimie agricole et industrielle sera prochainement installé à Tunis.

M. le capitaine Réveillet a reçu pour mission d'étudier, dans le sud de la Tunisie, l'ancienne occupation romaine.

Un décret élaboré par les délégués de la France et de l'Angleterre, relativement à l'abolition partielle de la corvée, a été approuvé par le gouvernement du khédive et par les gouvernements étrangers.

Une caravane du Choa a été pillée par des sujets du sultan de Tadjourah, sur le propre territoire de ce dernier, qui est protégé par le gouvernement français, duquel il reçoit une pension de 8000 fr. tandis que son visir en touche 6000. Les

indigènes se sont approprié pour une quarantaine de mille francs d'ivoire et de musc appartenant à trois Français, MM. Tian, Savouré et Pinaud. M. Savouré est rentré en France, chargé par le roi Ménélik d'une mission pour le gouvernement français.

Des lettres de Zanzibar, arrivées à Londres le 24 octobre, annoncent que le missionnaire Mackay a pu quitter l'Ou-Ganda.

Le Dr Meyer, de Leipzig, a réussi à faire l'ascension du Kibo, le plus haut des deux sommets du Kilimandjaro. Cette ascension lui a pris six jours; le premier, il atteignit la limite de la forêt vierge; le second, le campement de Johnstone à 5000 m.; le troisième, la limite des neiges permanentes, là les indigènes qui l'accompagnaient le quittèrent; le quatrième jour, à travers des champs de lave crevassés, il parvint au pied du cratère; le cinquième, il escalada, par 14° de froid, le cratère couvert d'une épaisse couche de glace; le sixième jour fut employé à prendre des vues photographiques et à faire des collections scientifiques au pied du cratère.

La *Gazette de Cologne* annonce que les Allemands ont créé deux stations nouvelles dans la région des lacs de l'Afrique orientale, l'une à Epapua, l'autre à Aarauscha.

D'après le *Hamburger Correspondent*, la Société de plantation pour l'Afrique orientale commencera ses opérations dans l'Ou-Sambara et dans l'Ou-Sigouha. Les indigènes s'engageront par contrat à travailler neuf heures par jour, à l'exception du vendredi, leur jour de repos; ils recevront un salaire de 6 dollars par mois.

Le gouvernement portugais a reçu de Mozambique un télégramme lui annonçant que le fameux Bonga du Zambèze a été battu par les troupes portugaises et que ses trente-six villages, défendus par des palissades, ont été détruits. La sécurité du commerce au Zambèze est maintenant assurée.

Suivant une dépêche de Londres, la nouvelle République sud-africaine a conclu avec le Transvaal, un traité d'alliance et d'union, d'après lequel Prétoria sera la capitale des deux États; M. Kruger reste président des deux républiques unies. La nouvelle République formera deux circonscriptions administratives du Transvaal. La dépêche ajoute que des négociations se poursuivent pour l'entrée de l'État libre d'Orange dans cette union.

D'après le *Board of Trade Journal*, l'importation dans la colonie du Cap des machines destinées à l'industrie et mues par la vapeur, la chaleur, l'électricité, le gaz, l'eau, ou des bêtes de somme, a été déclarée exempte de tous droits.

Les travaux du chemin de fer de St-Paul de Loanda avancent rapidement. On espère terminer la section de St-Paul à Cabiri (57 kilom.), avant la fin de l'année. Plus de 2000 indigènes y sont employés.

La *Florida*, de la Sanford Exploring Expedition, a quitté Léopoldville le 17 août, à destination du Kassaï; elle conduisait à la station commerciale de Louébo, M. Swinburne, agent de cette Société. Un nouveau steamer, le *New-York*, également de la Sanford Expedition, est arrivé au Congo, et sera transporté sur le haut

fleuve où il fera le service de la station de l'Équateur. Les deux vapeurs, la *Ville de Bruxelles*, et le *Roi des Belges*, doivent, à l'heure qu'il est, être arrivés à Léopoldville.

MM. Kund et Tappenbeck sont partis pour se mettre à la tête de l'expédition allemande chargée de fonder la station scientifique du Cameroun. Le D^r Braun y sera attaché comme botaniste, et le D^r Weissenborn, en qualité de zoologiste. Le D^r Zintgraff est reparti le 30 septembre pour continuer l'exploration de l'intérieur au delà de la baie de Cameroun.

La *Gazette de Londres*, journal officiel, a publié une notification portant que les territoires suivants, dits districts du Niger, sont placés sous le protectorat de la reine, savoir : les territoires de la ligne du littoral compris entre la rive occidentale du Rio del Rey et le protectorat britannique de Lagos, ainsi que tous les territoires soumis à l'administration de la Société royale du Niger, dans le bassin du Niger et de ses affluents.

M. George Angeli, revenu récemment d'une exploration dans le Sahara occidental, en a rapporté un projet de chemin de fer direct du cap Juby à Timbouctou et au Niger. Il dit avoir obtenu des concessions des chefs du Sahara et du Soudan. A l'en croire, le terrain serait parfaitement plat, il y aurait suffisamment d'eau, et si la population est peu dense, elle n'est pas hostile.

Le gouvernement austro-hongrois désire nouer des rapports plus directs avec le Maroc ; à cet effet, un dépôt d'échantillons de marchandises d'origine autrichienne sera établi à Tanger, et la Compagnie de navigation le Lloyd autrichien créera un service de transports qui fera six fois par an le voyage de Trieste à Tanger.

La *Pall Mall Gazette* annonce que le gouvernement marocain a adressé à toutes les puissances signataires de la convention conclue à Madrid en 1880, la demande de supprimer le système des *protégés*, en vertu duquel tout consul européen peut créer au Maroc un État dans l'État. Cette démarche a été motivée par le nombre toujours croissant des protégés, ainsi que par les abus sérieux qui en résultent.

MALANGÉ

Par M. H. CHATELAIN.

Arrivé au terme de mon séjour à Malangé, il est naturel que je vous donne une idée de cette localité, de son aspect présent, de la population qui l'habite, et de son importance comme avant-poste de la civilisation et de la domination portugaise.

Veillez prendre la peine de m'accompagner en pensée et ne pas perdre patience si, dans notre promenade, je m'arrête devant des objets en apparence insignifiants.

En venant de Pungo-Andongo par le grand sentier qui conduit au